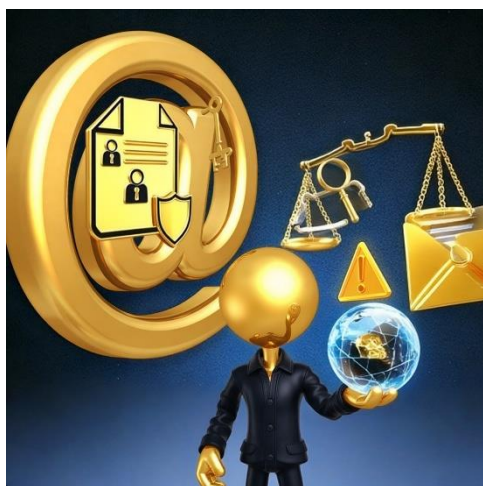


JurisMedX

Fiche pédagogique

Articles & jurisprudence à dégainer



Laurence Petoud – Référente juridique
CAS Droits des patients & santé publique
www.jurismedx.ch – laurence@jurismedx.ch

"Ce document est protégé par copyright. Son contenu est issu d'un travail original et ne peut être utilisé sans autorisation."



MedLegalFlow

Bienvenue dans **MedLegalFlow**, la méthode qui transforme l'approche du droit médical en un raisonnement clair et structuré. Avec cette approche, vous apprendrez à manier les règles juridiques avec précision et à appliquer le syllogisme juridique de façon efficace.

Grâce à une logique fluide et stratégique, vous maîtriserez enfin le raisonnement médical et juridique sans vous laisser submerger par la complexité des textes de loi.

Découvrez une ressource complète et interactive sur le droit médical et les droits des patients

Que vous soyez étudiant, professionnel de santé ou simplement curieux d'en savoir plus sur le droit des patients, cette banque de documents vous accompagne à chaque étape de votre apprentissage et de votre perfectionnement.

Accédez à une diversité de formats pédagogiques adaptés à tous les niveaux :

- ✓ **Quizz et QCM** progressifs pour tester vos connaissances
- ✓ **Cas pratiques** avec et sans analyse pour affiner votre raisonnement juridique
- ✓ **Fiches pratiques** claires et synthétiques pour une compréhension rapide
- ✓ **Cartes mentales et flash cards** pour mémoriser efficacement les notions clés
- ✓ **Notes de cours enrichies** tirées d'une préparation approfondie au CAS en droit des patients et de la santé publique

Pensé pour allier théorie et mise en application, cet ensemble vous offre un outil précieux dans votre démarche d'apprentissage et dans votre pratique professionnelle.

🔍 Transformez votre approche du droit médical grâce à une méthode structurée, dynamique et interactive !

Ce fichier est bien plus qu'un simple recueil de ressources : c'est une véritable invitation à explorer, à réfléchir, et à se dépasser. Quizz stimulants, cas pratiques captivants, analyses approfondies... Chaque section a été soigneusement conçue pour éveiller votre curiosité et affûter vos compétences.

Que vous soyez ici pour tester vos connaissances, affronter des scénarios réalistes ou plonger au cœur de la réflexion critique, vous êtes au bon endroit.

Préparez-vous à relever des défis intellectuels, à affiner vos raisonnements, et à construire les bases solides de votre maîtrise.

Le but du jeu ? Apprendre, progresser et — pourquoi pas — s'amuser un peu en chemin.

Alors, laissez-vous guider et découvrez tout ce que cette œuvre a à vous offrir.

Bonne exploration, et surtout... bon courage !



Introduction

Les fiches pédagogiques JurisMedX ne sont pas des résumés : ce sont des outils de raisonnement.

Chaque fiche est conçue pour transformer la lecture d'un texte, d'un arrêt ou d'une situation en logique juridique claire et exploitable.

Elles servent à :

- Visualiser les mécanismes juridiques,
- Identifier les notions-clés,
- Et bâtir des automatismes solides pour le cas pratique, le commentaire ou le qcm.

💡 *Objectif* : faire de chaque notion une évidence, et de chaque article une arme intellectuelle.



I. Objectif (double public)

- **Étudiant·e** : citer vite et juste, gagner des points à l'oral.
- **Pro** : trouver la base légale/jurisprudence sans perdre 30 minutes.

II. Réflexe en 15 secondes

1. Je **qualifie** : maladie (LPGA 3) / accident (LPGA 4)
2. Si pas clair → **assimilée** (LAA 6 al.2)
3. Si pro → **maladie pro** (LAA 9 + OLAA 14 + Annexe 1)
4. Si conflit assureurs → **LPGA 70–71** (provisoire + remboursement)

III. Bases légales “WOW” (à citer sans se noyer)

LPGA

- art. **3** : maladie
- art. **4** : accident
- art. **27 al.1–2** : devoir d'informer/conseiller (utile cas pratique)
- art. **21 al.4** : obligation de diminuer le dommage (cas pratique)
- art. **70–71** : prise en charge provisoire + remboursement

LAA

- art. **3** : début/fin assurance + prolongation (convention spéciale)
- art. **4** : assurance facultative
- art. **6 al.2** : lésions assimilées (+ filtre usure/maladie)
- art. **6 al.3** : lésions liées au traitement médical après accident (renvoi art. 10)
- art. **7–8** : accident professionnel / non professionnel
- art. **9 al.1–2** : maladies pro (liste / hors liste)
- art. **10** : soins (prestations en nature)
- art. **37 / 39** : réductions (faute / négligence grave) *si évoqué*
- art. **81 ss** : prévention (si question “cadre”)
- art. **91–92 (91 ss)** : primes (tu l'as noté → on le garde)

LAMal / OAMal / LSAMal (selon PPT)

- LAMal **1a al.2 let. b, 28** : accident dans l'AOS (dans certains cas)
- LAMal **25a al.2** : soins aigus et de transition (SAT)
- LAMal **32 & 56** : efficace/adéquat/économique
- LAMal **42 & 42a** : tiers garant / tiers payant
- LAMal **43 ss** : tarifs
- LAMal **49a** : financement hospitalier
- LAMal **55a** : clause du besoin
- LAMal **64 ss** : participation aux coûts
- OAMal **36 (36 al.2)** : soins à l'étranger (si partie “territorialité”)
- LSAMal **art. 4** : autorisation assureurs (si mentionné)



IV. Jurisprudences “à dégainer” (tirées du PPT)

Accident / définition

- TF 8C_337/2024 (29.11.2024) : pas d'accident pour troubles “répétitifs/durée” (besoin facteur déclenchant)
- TF 9C_639/2014 (24.02.2015) : exemples de facteur extérieur

Causalité

- TF 8C_175/2014 (09.02.2015) : causalité naturelle = vraisemblance prépondérante (question de fait)

Champ personnel LAA

- TF 8C_409/2022 (03.05.2023) ; TF 8C_564/2020 (30.04.2021) : notion de travailleur/salarié (exemples)

LAMal (SAT / soins / territorialité / tarifs)

- ATF 147 V 450 ; ATF 148 V 242 : SAT (LAMal 25a al.2)
- ATF 150 V 381 : tarifs
- ATF 145 V 170 ; TF 9C_615/2021 (31.01.2023) : territorialité/exceptions (rare/complexes)
- ATF 140 V 277 ; ATF 146 V 185 + TF 9C_163/2021 etc : soins à l'étranger

V. Phrases bunker (oral/mail)

- “Je commence par **LPGA 3–4** pour qualifier, puis je déroule la filière adéquate.”
- “Si la qualification reste incertaine, j'active **LPGA 70–71** pour éviter une rupture de prestations.”
- “Pour la maladie professionnelle, je vérifie d'abord la **liste OLAA (art. 14 + Annexe 1)** avant d'envisager l'**art. 9 al.2 LAA** (preuve renforcée).”

VI. Mini-récap 4 lignes

Définitions → Assimilées → Maladie pro (liste/hors liste) → Conflit (provisoire) → Juris (1–2 arrêts “signature”).

VII. Ressources et contacts utiles

- Carte mentale
- Flash cards
- QCM
- Cas pratiques

Conclusion générale

Une fiche n'est jamais une fin en soi : c'est une **base de réflexion**.

Elle ne remplace ni la lecture, ni l'analyse — elle les organise.

Reviens-y souvent, complète-les, mets-les à jour.

Les bons étudiants révisent ; les excellents **structurent leur pensée**.

“Une fiche bien faite, c'est un juriste qui pense droit — pas un perroquet du Code.” — *Philosophie JurisMedX*